

	FICHE DE POSTE PSYCHOLOGUE / NEURO PSYCHOLOGUE	<i>Version 2</i> <hr/> Mise à jour Septembre 2020
---	---	---

Contexte professionnel

Membre de la Direction Commune des Etablissements Publics d'Hallouvry (EPH35), l'Etablissement Départemental d'Education, de Formation et de Soins – EDEFS 35 – est un établissement social et médico-social public du département d'Ille-et-Vilaine en Bretagne.

L'EDEFS 35 accompagne des enfants, des adolescents et des jeunes adultes domiciliés dans le département et propose des modalités d'accompagnement variées pour répondre aux difficultés tenant à la situation de handicap des jeunes qui lui sont adressés.

L'EDEFS 35 un établissement public entièrement financé par l'Assurance Maladie. L'Agence Régionale de Santé Bretagne est en charge du financement et du contrôle de l'établissement.

Caractéristiques du poste

Métier (RMFPH) : Psychologue

Catégorie : A cadre de conception

Liaisons hiérarchiques : direction EDEFS, direction-adjointe EDEFS

Liaisons fonctionnelles : membres de l'équipe transversale (paramédicale, éducative, pédagogique, médical et cadre socio-éducatif).

Exigences du poste

- Le psychologue inscrit son action dans le cadre du projet d'établissement. Il est soumis au règlement intérieur de l'établissement. Il maîtrise les procédures et protocoles institutionnels.
- Il est tenu au secret professionnel et à une obligation générale de discrétion.
- Il est soumis à une obligation de continuité de service.
- Il est titulaire d'un diplôme de master 2 ou DESS en psychologie.
- Il dispose d'un permis de conduire en cours de validité.

Mission générale

Le psychologue exerce les fonctions, conçoit les méthodes et met en œuvre les moyens et techniques correspondant à la qualification issue de la formation qu'il a reçue, en les choisissant en toute autonomie.

A ce titre, il étudie et traite, au travers d'une démarche professionnelle propre, les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité.

Activités du poste

1. Intervenir auprès des jeunes et de leurs familles

- Intervenir auprès du public présentant des handicaps de différentes natures, accompagnés sur son (ses) service(s) d'affectation
- En accord avec les représentants légaux
 - o Evaluer les besoins des usagers et proposer une réponse en adéquation
 - o Orienter si besoin vers les spécialistes et partenaires
 - o Être en lien avec les réseaux et partenariats du domaine du soin dans un cadre clinique
- Mener des prises en charges cliniques individuelles ou groupales
- Assurer l'information nécessaire auprès des familles
- Organiser si besoin le relai thérapeutique à la sortie du jeune

2. Travailler en équipe pluridisciplinaire

- Dans le cadre d'intervention interdisciplinaire, participer à l'élaboration et la mise en œuvre du projet personnalisé des enfants/adolescents/jeunes adultes de son/ses service(s) d'affectation
- Contribuer à la réflexion des équipes interdisciplinaires de son (ses) service(s) de référence, en apportant un éclairage clinique
- Participer aux réunions de service
- Organiser et animer les réunions cliniques

3. Travailler en autonomie

- Mener des activités de Formation Information Recherche

4. Participer à la vie institutionnelle

- Participer activement aux réflexions institutionnelles
- Participer à la veille clinique institutionnelle
- Apporter un éclairage théorique et clinique sur l'aspect thérapeutique de l'accompagnement proposé dans ses différentes dimensions au niveau institutionnel.
- En sa qualité de cadre de conception, le psychologue est soutien et relais auprès des équipes et de la direction dans la mise en œuvre des orientations institutionnelles
- Participer au renseignement des documents institutionnels (rapport d'activité)

Compétences

Les savoir-être :

- Avoir des qualités relationnelles
- Intérêt et motivation pour travailler auprès de jeunes en situation de handicap, présentant une déficience intellectuelle et/ou des troubles associés
- Capacité à composer avec l'inattendu
- Avoir le sens de l'écoute
- Avoir des capacités d'observation
- Avoir des capacités d'adaptation et d'anticipation
- Savoir prendre des initiatives et travailler en autonomie
- Être en capacité de travailler en équipe, à communiquer et à partager dans le respect des règles déontologiques de la profession
- Être en capacité de prendre du recul et de travailler auprès de professionnels confrontés aux difficultés d'une relation éprouvante, de par l'expression des problématiques des jeunes

Les savoirs :

- Connaître le cadre législatif et réglementaire relatif au secteur du handicap et relatif aux établissements relevant de ce secteur
- Connaître et appliquer le cadre institutionnel (projet d'établissement, projet de service, protocole...)
- Connaître les besoins du public accompagné
- Avoir une ouverture d'esprit quant aux différentes approches et outils cliniques en lien avec les besoins spécifiques des usagers, des équipes et de l'institution

Les savoir-faire techniques et méthodologiques :

- Choisir une méthode correspondant à son domaine de compétences
- Définir et mettre en œuvre les activités thérapeutiques adaptées au jeune
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel
- Observer et analyser la situation, le discours des différents acteurs
- Organiser un cadre thérapeutique singulier ou institutionnel (ajuster la thérapie en fonction du patient et de son environnement)
- Rédiger et mettre en forme des notes cliniques, documents et/ou rapports, relatifs à son domaine de compétences
- Accompagner des professionnels dans la réflexion et la mise en œuvre des projets, apporter une lecture clinique, des éclairages théoriques, contribuer à une aide à la décision dans une position de tiers distancié de la réalité quotidienne des équipes

Moyens du poste

Bureau, téléphone portable, ordinateur portable, véhicule de service collectif.